

INFORMATIONS SERVICE DE L'EAU

Madame, Monsieur,

INFORMATIONS FICHE ARS (Agence Régionale de Santé) pour l'année 2024

En France, l'eau est le produit alimentaire le plus surveillé et fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent par les services de l'eau, l'État ainsi que des organismes indépendants.

La fiche ARS jointe à votre facture présente la qualité de l'eau distribuée aux usagers sur l'ensemble des communes de l'unité de distribution de Vendôme, soit Areines, Meslay, Saint-Ouen et Vendôme. Pour 2024, l'indicateur ARS qualifie «eau de qualité insuffisante» du fait de la présence de deux paramètres : le **fluor** et les **PFAS**.

Pour tous les autres paramètres, l'eau 2024 est de bonne qualité et respecte les seuils de conformité réglementaires.

Concernant le fluor :

Ce paramètre est présent naturellement dans l'eau d'un seul des six captages utilisés pour l'alimentation en eau potable, et ce depuis sa mise en service en 1981. La mesure de l'ARS a été faite au niveau du forage, soit avant dilution dans le réseau avec les autres ressources et distribution de l'eau à votre robinet. Les analyses réalisées aux robinets des usagers indiquent que l'eau distribuée respecte la norme de qualité sur le fluor et sont même, en moyenne, 10 fois inférieures au seuil de non-conformité pour ce paramètre.

Concernant les PFAS :

Le suivi des PFAS (substances per- et poly-fluoroalkylés) a été initié en 2024 par l'ARS Centre-Val de Loire faisant suite aux récentes réglementations sur ces substances. Celles-ci ont effectivement été retrouvées sur l'un des forages de Vendôme à des teneurs très proches du seuil réglementaire. Tout comme pour le Fluor, les mesures réalisées ont été faites au niveau du forage et ne reflètent pas la qualité de l'eau distribuée aux robinets des usagers. La valeur moyenne est 7 fois inférieure au seuil réglementaire.

Toutefois, à la suite de l'alerte par l'ARS le 12 décembre et eu égard à l'absence de visibilité du comportement de ces polluants dans le réseau, VEND'Ô, en concertation avec Territoires vendômois, a décidé immédiatement de mettre l'ouvrage concerné à l'arrêt le 20 décembre 2024, supprimant tout risque pour la santé des usagers.

Compte-tenu de ces éléments, et même si l'indicateur global de qualité de l'eau est dans la catégorie « insuffisante », l'ARS conclut dans son bulletin que *“l'eau peut être consommée par tous”*.

VEND'Ô reste pleinement mobilisée pour la protection des usagers et œuvre pour la protection et la préservation de la ressource en eau.

VEND'Ô reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nicolas GAUTHIER
Directeur Général



ZONE DE DISTRIBUTION : VENDOME

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée présente des concentrations en fluor élevées en sortie d'un des sites de production. L'eau produite est ensuite diluée dans le réseau avec les eaux issues des autres ressources. En 2024, les PFAS ont été recherchés dans les installations d'eau potable desservant plus de 10 000 habitants ou à proximité des sites susceptibles de présenter une contamination aux PFAS. La limite de qualité de 0,1 microgramme/L a été dépassée ponctuellement (2 analyses sur 13). L'exploitant a immédiatement mis en place les mesures de gestion adaptées pour restaurer la qualité de l'eau distribuée (arrêt du captage, étude à venir pour une solution de traitement). L'eau peut être consommée par tous. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres recherchés.

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AREINES CHEMIN VERT F4, AREINES COGNEBUEE F3, AREINES LE LOIR, ST OUEN EGLISE F2 ARTESIEN, VENDOME CROIX BLANCHE F1, VENDOME CROIX BLANCHE F2, VENDOME LA VARENNE. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 19665 personnes sur 4 communes (AREINES, MESLAY, SAINT-OUEN, VENDOME). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDOMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEND'O » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **50**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **49**
Valeur moyenne : **11,3 mg/L**
Valeur maxi : **24 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **9**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **456**
Valeur maxi : **0,06 microgramme/L (atrazine déséthyl)**

FLUOR

C

Mauvaise qualité n'impactant qu'une faible partie du réseau

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **0,145 mg/L**
Valeur maxi : **2,73 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS

C

Dépassements ponctuels. Le forage concerné a été arrêté.

Le terme "PFAS" regroupe plusieurs milliers de substances différentes issues de diverses origines. Ces composés perfluorés se dégradent très peu et persistent longtemps dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **13**
Valeur moyenne : **0,0134 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,14 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **11**
Valeur moyenne : **27 °f**
Valeur maxi : **30,7 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 03/05/2025

UDI 041000728

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.